

Action Sociale

Objet : Appel à projets 2024
Fonds Publics et Territoires

Madame, Monsieur,

Le **fonds « publics et territoires »**, dit **FPT**, contribue à accompagner les besoins spécifiques des familles et des territoires. En complément des prestations légales et des prestations de service, il permet de développer des solutions « sur mesure » pour répondre aux enjeux suivants :

- accompagner la structuration et l'adaptation de l'offre sur les territoires afin d'accroître son accessibilité ;
- agir sur l'autonomie des personnes et prévenir ainsi les situations d'exclusion ;
- expérimenter de nouveaux modes d'actions et de coopérations favorisant un investissement social pérenne.

Les actions soutenues dans le cadre du fonds participent ainsi à la déclinaison opérationnelle des objectifs de politiques publiques poursuivis dans le cadre du schéma départemental des services aux familles (Sdsf) et des conventions territoriales globales (Ctg) qui en découlent. L'objectif étant de réduire les inégalités sociales et territoriales en matière d'offre de service enfance et jeunesse.

Cette année 2023, est marquée par le renouvellement de la Convention d'Objectif et de Gestion avec l'Etat et sa déclinaison locale sur le département des Ardennes.

C'est la raison pour laquelle, **la Caf des Ardennes propose un nouvel appel à projet uniquement basé sur les axes 3 « Engagement et participation des enfants et des jeunes » et 4 « Maintien et développement des équipements et services dans des territoires spécifiques ».**

Les décisions de financement seront instruites dans la limite de l'enveloppe financière allouée par la Caisse nationale des Allocations familiales.

Nous vous informons que les objectifs et les critères d'éligibilité ainsi que les dossiers de demande pour chaque axe sont d'ores et déjà accessibles sur le site « caf.fr »

<https://www.caf.fr/partenaires/caf-des-ardennes/partenaires-locaux/appel-projets/fpt>

Les projets doivent être déposés au plus tard **le 22 février 2024**, et être obligatoirement inscrits dans le document « récapitulatif des projets déposés 2024 ».



Pour les partenaires ayant obtenu en 2023, un financement Fonds Publics et Territoires, merci de nous adresser le **bilan de vos actions avant le 22 février 2024** ainsi que **les factures acquittées pour les dossiers d'investissement** à l'adresse suivante :

partenaires.as@caf08.caf.fr

Toute action en renouvellement qui ne présentera pas un bilan d'activité et un compte de résultat 2023 avant le 22 février 2024 sera considérée comme irrecevable et ne sera pas instruite.

Vous trouverez en annexe 1 un tableau récapitulatif des objectifs par axe, des dépenses éligibles ainsi que les modalités de financement.

Si vous souhaitez répondre à l'appel à projet, merci de prendre impérativement contact avec le chargé de conseil et développement de votre territoire, dont vous trouverez les coordonnées dans l'annexe 2 ci-jointe.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Directeur,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Guillaume MOREL

ANNEXE 1 :

AXE	Objectifs	VOLET	Dépenses éligibles	Modalité de financement
3	Démocratiser l'accès des enfants aux loisirs éducatifs 3-11 ans Amélioration du projet pédagogique : Projets spécifiques <u>sur le temps périscolaire</u>	Volet 1	Enfance Fonctionnement	70% du coût du projet, hors charges de personnel et charges supplétives, tous financements Caf confondus
3	Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes 11-17 ans Financement à destination des jeunes porteurs de projet (Poste animateur, séjours, projets spécifiques).	Volet 2	Jeunesse Fonctionnement Investissement	Animateur qualifié : 50% des charges de personnel, frais de déplacement et de formations non qualifiante. PLAFOND : 40 000€/ETP Séjours :30€/jour/enfants. Maximum 16 enfants/8 jours. Projets spécifiques : <u>Fonctionnement</u> : 70% du coût du projet tous financements caf confondus <u>Investissement</u> : 70% du coût du projet d'investissement
3	Soutenir les initiatives numériques en direction des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans Action de sensibilisation au numérique	Volet 3	Jeunesse Fonctionnement	70% du coût du projet tous financements CAF confondus dans la limite de 10 000 €

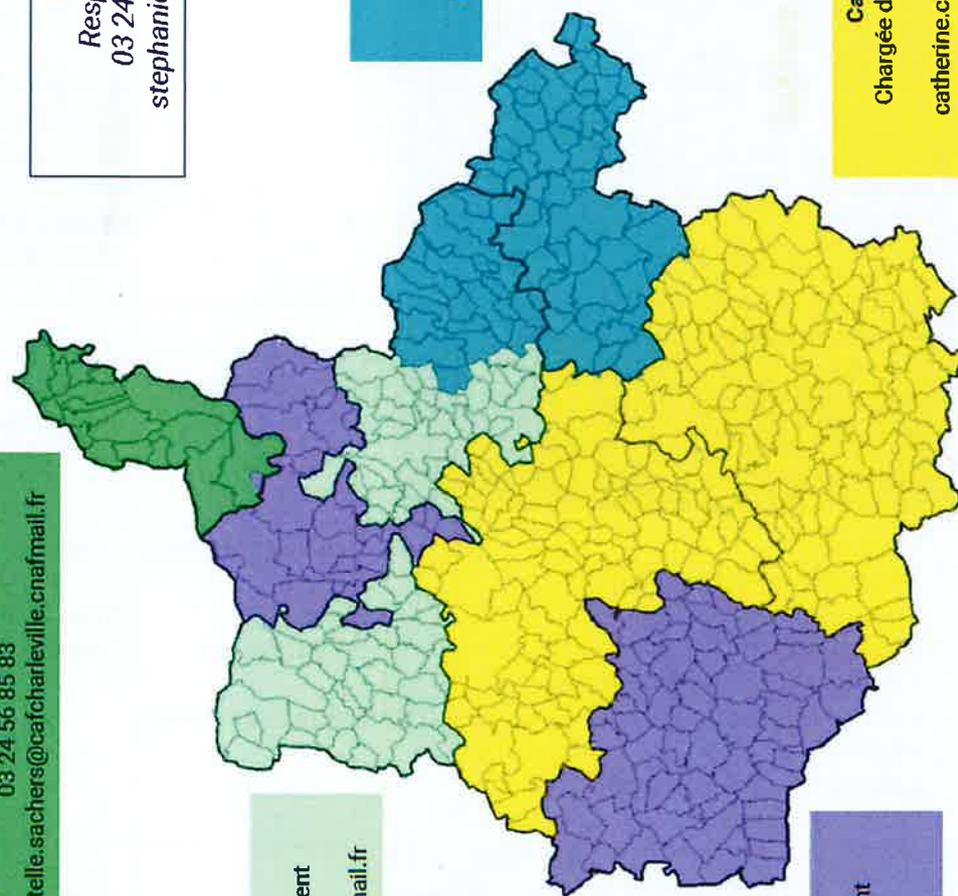
AXE	Objectifs	VOLET	Dépenses éligibles	Modalité de financement
4	Soutenir la rénovation et l'équipement des structures L'équipement des structures L'informatisation des structures Les travaux de rénovation de locaux et l'équipement	Volet 1	Enfance ou Jeunesse Investissement	Maximum 70 % du coût de l'investissement
4	Développer les mobilités et favoriser les projets itinérants adaptés à la configuration des territoires Projet mobilité : « emmener vers »	Volet 2	Enfance ou Jeunesse Fonctionnement	70% du coût du projet tous financements Caf confondus
4	Projet « itinérant », « hors les murs » « aller vers »			70% du coût du projet tous financements Caf confondus dans la limite de 10 000€
4	Projet de soutien en direction des accueils de loisirs périscolaires et ados en horaires étendus			3,50 € par heure par enfant présent à partir de 18h
4	Projet lié à la prise en compte des surcoûts liés au transport			50 % des charges du prestataire extérieur facturé dans la limite de 5 000 € par gestionnaire

Christelle SACHERS
Chargée de Conseil et Développement
03 24 56 85 83
christelle.sachers@cafcharleville.cnafmail.fr

Stéphanie D'ANGELO
Responsable Unité Partenaire
03 24 33 86 82 – 06 17 92 80 16
stephanie.dangelo@cafcharleville.caf.fr

Isabelle ROULANT
Chargée de Conseil et Développement
03 24 33 86 71
isabelle.roulant@cafcharleville.cnafmail.fr

Morgan GUILLAUME
Chargé de Conseil et Développement
03 24 56 85 62
morgan.guillaume@cafcharleville.caf.fr



Marie TAQUET
Chargée de Conseil et Développement
03 24 56 85 84
marie.taquet@cafcharleville.caf.fr

Catherine CAPPIELLO
Chargée de Conseil et Développement
03 24 33 86 64
catherine.cappiello@cafcharleville.caf.fr